

Leur vie est auprès des enfants

Alors que la protection de l'enfance fait entendre sa colère ce midi, plusieurs salariés de l'association choletaise APAECH ont accepté de raconter leur quotidien auprès de jeunes aux parcours difficiles.



Cholet, hier. À gauche : Sophie Barré et David Rondeau. En haut : Susanne Bricet et Adèle Brochire. En bas : Anita Bretaudeau et Agathe Chevallier.

Alexandre BLAISE
alexandre.blaise@courrier-ouest.com

Pas la peine de chercher. Autour de cette ancienne ferme de la campagne choletaise, baptisée La Clairière, rien n'indique qui y vit, ni pourquoi. Et c'est bien l'objectif. Derrière ces murs, une dizaine d'enfants ont élu domicile, par la force des choses. Point commun : des parcours « cabossés », « cassés » pour certains, réunis dans ce que l'on appelle une maison d'enfants à caractère social (MECS). Ces parcours, l'Association pour la protection de l'adolescence et de l'enfance de Cholet (Apeach) s'y confronte depuis des années. Des décennies, même. Une longue histoire bousculée ces dernières semaines. Non-retenue par le conseil départemental dans le cadre d'un appel à projets, l'APAÉCH se prépare à fermer ses portes d'ici à fin 2018. Avec elle, 120 salariés craignent pour leur emploi. Et pour les 80 enfants qu'ils accompagnent.

Ce mardi, dans cette ancienne ferme, l'heure n'est pas à la résignation. Autour de la table, sept salariés de l'APAÉCH, partants pour raconter leur quotidien, leur vision d'un métier qu'ils estiment en danger : des éducatrices, des conseillères, une maîtresse de maison, un comptable... Chacun représenté à sa manière les différentes activités de l'association, qui accueille des enfants et adolescents de 0 à 21 ans. Prenez Sophie Barré, éducatrice spécialisée à La Clairière. C'est un peu l'hôte des lieux, celle qui fait visiter la maison. Ici le tableau sur lequel sont accrochées les photos des éducateurs, là

les chambres... C'est ici que sont placés des enfants, pour la plupart à la suite d'une décision judiciaire. « Des enfants accueillis pour des problématiques familiales : des carences éducatives, affectives, de soin, des négligences... Nous travaillons le deuil, l'inceste », détaille l'intéressée.

« Pour certains enfants, c'est leur seule maison »

Autour de la table, tous le confirment. L'entrée dans l'association, « c'est un sacré chamboulement » pour les enfants. Y compris pour les plus petits. Agathe Chevallier est éducatrice à la pouponnière, en charge des 0-3 ans : « Le plus compliqué, c'est d'interpréter le langage du corps, de comprendre ce qui se joue : refus de manger, absence de contact visuel, pas de sommeil, trop de sommeil, enfants tendus... » Pour les autres, le chemin n'est pas plus facile. D'un côté, de nouvelles têtes (éducateurs, enfants...). De l'autre, le départ du

domicile familial. « Certains n'ont jamais passé une nuit ailleurs », Frédérique Gielara, maîtresse de maison dans un foyer d'accueil d'urgence de l'APAÉCH. « Beaucoup pensent que c'est de leur faute », appuie Sophie Barré. Reste que « pour certains, c'est leur seule maison », ajoute Adèle Brochire, éducatrice spécialisée dans un des deux foyers d'adolescents. L'idée, donc, c'est de les accompagner. Sans trop s'attacher, tout en laissant une place à la famille. Pas facile. « Nous ne sommes pas des robots », convient Susanne Bricet, éducatrice sportive au sein de l'atelier d'insertion. « Où est la limite ? », questionne Sophie Barré. Quand un enfant vient sur tes genoux et te dit « Je t'aime », on ne peut pas le lui dire. On ne peut pas leururrer les enfants. »

Pour répondre à leurs besoins, l'APAÉCH a décidé de miser un accompagnement individualisé, presque « familial ». À La Clairière, par exemple, presque toutes les chambres sont individuelles. Et avant

de s'endormir, les enfants ont droit à « leur » moment avec un éducateur. S'ils partent en week-end, leur chambre n'est pas occupée, pour « protéger leur espace ». Pour les plus grands, un atelier d'insertion permet d'accueillir des jeunes déscolarisés, du côté des Turbaudières. Au programme, sport, cuisine, CV, lettre de motivation...

« Pas à l'APAÉCH par hasard »

Autre choix : faire appel à des maîtresses de maison. Quésaco ? « Je suis en charge de toute l'intendance, des courses, du ménage... », répond Frédérique Gielara. Je suis un peu la mamie du foyer. Celle qui peut recueillir des confidences. « Ça donne des repères aux enfants », jure David Rondeau, comptable. « Ce n'est pas du luxe », glisse Anita Bretaudeau, conseillère au sein de l'atelier d'insertion pour jeunes majeurs. À l'heure où le Département entend réduire la facture, les salariés de l'APAÉCH revendiquent plutôt de mettre l'accent sur les enfants, sans être opposés à des économies. « Nous n'accueillons pas un public lambda », plaide Susanne Bricet. Violences, troubles du comportement, etc. seraient de plus en plus présents. La crainte, aujourd'hui, c'est de voir « rogner la qualité des services », sous l'égide de nouvelles associations, à coup de personnel réduit, moins qualifié. Dur à imaginer, pour les salariés de l'APAÉCH, qui observent une inquiétude chez les jeunes. « Je ne suis pas venu travailler ici par hasard, rappelle David Rondeau. Ça a donné une valeur ajoutée à mon travail. »

Manifestation à Cholet aujourd'hui

L'initiative est née du collectif formé par les salariés de l'APAÉCH, elle se traduit, aujourd'hui, par une manifestation menée au nom de l'intersyndicale de l'action sociale CFDT CGT FO SUD. Rendez-vous est donné à 12 h 30, pour un départ place Travot. Les salariés choletais ne seront pas les seuls. Au moins 400 personnes sont attendues, venues de tout le département : associations, services d'aide sociale à l'enfance... Objectif : faire annuler l'appel à projet,

rebaptisé « appel d'offres ». La question de l'emploi est aussi abordée. Le Département entend établir une conférence sur l'emploi, pour « faire le lien entre les offres et les demandes d'emplois ». « Après la marchandisation des enfants, celles des salariés », regrette Nathalie Bretaudeau, salariée de l'APAÉCH et déléguée syndicale Sud. Le collectif rencontre l'élue de la majorité municipale, Isabelle Leroy ce matin.

► Politique. « Les dossiers des délégués En Marche! n'étaient pas conformes »

L'article « En Marche! à la conquête de Cholet » paru dans notre édition de mardi a fait réagir la « Majorité municipale ». Dans un communiqué, le groupe d'élus conteste les propos de Denis Masségli responsable à Cholet du comité En Marche! rapportés dans cet article. « Un Monsieur Masségli fait de la politique à l'ancienne. Celle de la manipulation et du mensonge »

attaque d'emblée la Majorité municipale qui affirme que « jamais un rendez-vous n'a été demandé au Maire de Cholet qui au demeurant ne s'occupe pas des questions purement administratives. Les dossiers des délégués d'En Marche n'étaient pas conformes à la réglementation. La Préfecture n'a pas contesté cette lecture. »

► Politique. « Un attelage extravagant »

Candidat à la candidature En Marche! dans la 5^e circonscription mais pas investi (la décision concernant la bonne demi-douzaine de prétendants sera connue jeudi), Philippe Renaudet réagit à la non candidature aux législatives de Gilles Bourdoleix. « Gilles Bourdoleix annonce qu'il repart (...) mais ne sera que le suppléant de Patrice Brault, l'un de ses adjoints. Un attelage aussi extravagant ne vient-il pas refléter à la fois l'échec d'un mandat parlementaire

et le refus d'assumer celui-ci ? Au moment où le rajeunissement des candidats à la députation est à l'ordre du jour, Gilles Bourdoleix (...) n'ose pas affronter les électeurs. Toutefois, sa présence aux élections de juin prochain laisse supposer une volonté de continuer à œuvrer, en sous-main. Pas sûr que la démocratie y trouve son compte. Tout cela renforce ma volonté de proposer un projet novateur aux Choletais, après les élections municipales de 2014 où j'ai recueilli plus de 16 % des voix. »

► Cérémonie. À Cholet, commémoration en souvenir du 8 mai 1945



Cholet, lundi. Trois anciens combattants ont été récompensés.

72 ans. Depuis 72 ans, la France célèbre la fin de la Seconde Guerre mondiale. À Cholet, la cérémonie a été organisée face aux Monuments aux morts, place du 77^e RI, devant la gare. Était notamment présent le 6^e régiment du génie d'Angers, mais aussi Clément Quentin, résistant et déporté à Dachau. Sous-préfet de Cholet, Christian Michalak s'est fait le porte-parole du secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense, Jean-Marc Todeschini, en rendant « hommage à toutes les générations de la Seconde Guerre mondiale » tant « les combattants de 1940 », que « les Résistants de l'intérieur », les « Français libres », « les victimes de déportations » ou les civils victimes des « représailles et bombardements ». La médaille d'honneur de la Ville de Cholet a été remise à Octave Bernault, également médaillé de la Légion d'honneur. Ce natif d'Algérie a fait partie des Français qui ont servi parmi les SAS (Special Air

Service), parachuté à l'été 1944 dans les Bois d'Anjou, à Somloire. Au micro, ce dernier a salué « la générosité et le patriotisme de ces fermiers qui tous nous ont accueillis comme ils ont pu ». Par ailleurs, la médaille militaire a été remise à deux anciens combattants de la guerre d'Algérie. Roger Doubré, 79 ans, a fait parti du 10^e bataillon de chasseurs à pied, du côté de Nouader. Il a été blessé au combat. S'il a regretté que « cette médaille arrive trop tard », il déclare : « Cela fait quelque chose, quand même. Des camarades étaient là-bas et le méritaient aussi. Je pense à eux aujourd'hui. » Gabriel Richard, 77 ans, est l'autre médaillé. Lui était dans les unités parachutistes, basé dans l'ancienne Philippeville, aujourd'hui Skikda. Il y a passé 13 mois avant de rejoindre le 29^e bataillon des chasseurs à pieds, pendant une dizaine de mois.

A.B

► État civil

Naissances : Axel Barré, Saint André-de-la-Marche. Ilan Barré, Saint André-de-la-Marche. Maëlle Cronier, La Pommeraye. Alyzée Deboscker, Saint Christophe-du-Bois. Ambroise Delahaye, Cholet. Ilan Jolivet, La Tourlandry. Louka Martins Fernandes, Cholet. Martin Reulier, Argenton-les-Vallées (Deux-Sèvres).
Décès : Marthe Coutant, 85 ans, veuve Lefort, La Plaine. Monique Dabin, 77 ans, Saint Macaire-en-Mauges. Roger L'Hommelet, 95 ans, Coron. Haldja Messaï, 78 ans, épouse Messaï, Saint Gratien (Val d'Oise). Marie-Thérèse Soulard, 84 ans, épouse Poirier, La Flocellière (Vendée). Daniel Tharreau, 69 ans, La Poitevinière. Clément Vigneron, 93 ans, La Verrie (Vendée).